



MY SCHOOL DC

La Loterie Scolaire

MySchoolDC.org

## ÉLÈVES HANDICAPÉS ET LOTERIE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le processus de loterie My School DC est accessible à tous les résidents de DC. Aucun élève ne peut se voir refuser l'admission dans une école publique du DC en raison d'un handicap ou d'une suspicion de handicap.

Si un élève est inscrit à la loterie ou sur une liste d'attente, les DCPS ou les écoles publiques à charte du DC sont tenus de l'inscrire, sans tenir compte de ses besoins particuliers en matière d'éducation. **Toutefois, l'école peut accueillir l'élève dans un campus différent de celui où ce dernier a été placé, et ce afin de répondre de manière appropriée à son programme d'enseignement individualisé (IEP).**

### APPRENDRE

Toutes les familles d'élèves handicapés sont invitées à s'informer sur les options qui leur sont offertes par les écoles publiques et à participer à la loterie commune.

Voici quelques ressources destinées aux familles:

- Découvrez les services d'éducation spécialisée disponibles dans chaque école auprès du point de contact de l'éducation spécialisée de l'école. Retrouvez leurs coordonnées sur les profils scolaires à l'adresse [www.myschooldc.org/schools](http://www.myschooldc.org/schools).
- Pour en savoir plus sur le processus de l'éducation spéciale des DCPS, consultez le site <https://dcpsspecial.ed.wixsite.com/home>.
- Le questionnaire créé par le conseil consultatif des parents de My School DC peut être utilisé lors de la prise de contact avec les écoles. Il comprend une section rédigée par des parents d'élèves handicapés. Il est disponible en six langues sur le site [www.myschooldc.org/resources/resources-families-and-schools](http://www.myschooldc.org/resources/resources-families-and-schools).
- Le centre d'éducation spéciale de DC a été lancé en 2022 pour permettre aux familles d'accéder facilement aux outils, aux informations et à un soutien personnalisé dont elles ont besoin. Son site web comprend également une liste de termes et de définitions qui peuvent vous être utiles. De plus amples informations sont disponibles sur le site <https://specialeducation.dc.gov>.

**VOUS LISEZ CE DOCUMENT SUR PAPIER ? SCANNEZ ICI POUR TROUVER TOUS LES LIENS RÉFÉRENCÉS**



### POSTULER

Les élèves handicapés suivent la même procédure d'inscription par tirage au sort et peuvent s'inscrire dans n'importe quelle DCPS ou école publique à charte de DC. Vous devez toutefois postuler avant les dates limites.

**Les dates limites de candidature pour l'année scolaire 2025-26 sont le 3 février 2025 pour les classes de 9e à 12e année, et le 3 mars 2025 pour les classes de PK3 à 8e année.**

Une préférence est accordée dans la loterie aux candidats ayant été identifiés avec un niveau de besoin élevé dans leur IEP, évalué le 3 mars 2025 ou après. Actuellement, cette préférence est proposée dans une école publique à charte, Bridges PCS. Bridges PCS réserve chaque année des places pour les élèves ayant un IEP éligible. Plus d'informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://bridgespcs.org/spedlottery>.

L'identification pour cette préférence signifie que l'OSSE a un dossier indiquant que le candidat a un PEI nécessitant les classes d'éducation spécialisée de haut niveau où la préférence est offerte.

## S'INSCRIRE

Les élèves handicapés peuvent s'inscrire en dehors du cadre de la loterie commune:

- **Early Stages des DCPS**

Après l'évaluation, la détermination de l'admissibilité aux services d'éducation spécialisée et l'élaboration d'un PEI, le centre Early Stages vous propose une école où vous pouvez vous inscrire et commencer à bénéficier des services du PEI. Une place vous sera proposée dans l'école de votre quartier si celle-ci peut mettre en œuvre le PEI de votre enfant et dispose d'une place disponible. Dans le cas contraire, une place vous sera proposée dans l'école la plus proche.

Le centre Early Stages ne peut offrir des inscriptions que dans les DCPS. Elle ne peut pas placer les enfants dans des écoles à charte. Toutefois, tout PEI élaboré par le centre Early Stages peut être utilisé dans n'importe quelle école publique du DC, y compris dans les écoles à charte.

Si vous préférez inscrire votre enfant dans une école ou une garderie privée, ou le scolariser à domicile, un plan de services peut vous être remis. Les plans de services n'offrent pas la gamme complète des services disponibles dans le cadre d'un IEP et peuvent ne pas répondre entièrement aux besoins éducatifs de votre enfant. Cependant, ils fournissent un certain niveau de soutien aux enfants qui ne seront pas inscrits dans une DCPS. Si vous avez droit à un plan de services, celui-ci sera élaboré en même temps que le PEI.

Les frères et sœurs des élèves qui s'inscrivent dans une DCPS pour bénéficier d'une offre de placement proposée par le centre Early Stages peuvent bénéficier d'une préférence pour les frères et sœurs. Pour en savoir plus sur le centre Early Stages des DCPS, consultez le site <https://www.earlystagesdc.org>.

- **Salles de classe autonomes des DCPS**

Les DCPS se réservent le droit de scolariser les élèves qui suivent un programme d'enseignement spécialisé de 20 heures ou plus en dehors de l'enseignement général dans un campus de la LEA différent de celui où ils ont été placés, afin de servir et de mettre en œuvre de manière appropriée le PEI de l'élève. Les écoles proposant des programmes autonomes et des filières de formation sont disponibles sur le site <https://dcpsspeciald.wixsite.com/home/self-contained-feeder-patterns>.

Le DCPS n'a désigné aucune de ses salles de classe autonomes du programme académique pour une participation à la préférence pour l'éducation spécialisée dans le cadre de la loterie My School DC.

## QUESTIONS OU VOUS VOULEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Vous pouvez visiter la page [Élèves en Situation de Handicap et la Loterie des Écoles Publique](#) pour des informations supplémentaires pour l'année scolaire 2025-26.

De plus, la ligne d'assistance My School DC est disponible pour répondre à vos questions au **(202) 888-6336** du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, ou par courriel à [info.myschooldc@dc.gov](mailto:info.myschooldc@dc.gov).